

DEPARTEMENT ARDECHE

COMMUNE DE SAINT JULIEN DU GUA

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :		L'an deux mil cinq, le 25/03
En exercice	10	Le Conseil Municipal
Présents	7	dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses
Votants	7	séances sur la convocation et sous la Présidence de Monsieur Marc
Pour	7	HILAIRE, Maire.
Contre		
Abstention		

Date de la convocation : 14/03/05
Présents : HILAIRE Marc- - AURENCHE Philippe - SUEL Jean-Paul --
FOURNIOL Olivier- GIRAUD Jean Marc- HILAIRE Laurent-
ESTEOLLE Vincent-

Objet: Adhésion de St Michel d'Aurance

Le Maire fait part de la volonté de la commune de St Michel d'Aurance d'adhérer au Service Informatique du Sivu Centre Ardèche d'Aide de Proximité à l'Informatique de Gestion Communale et aux Secrétariats, cette commune a réuni son conseil municipal qui a délibéré le 20/12/2004.

Lors de la réunion du 8/03/2005, le Comité Syndical du Sivu SAIGC a proposé l'adhésion de cette nouvelle commune du canton du Cheylard. La Mairie devra s'acquitter de la participation annuelle telle qu'elle a été définie dans les statuts (article 6).

Chaque commune adhérente au SIVU doit maintenant approuver cette nouvelle adhésion tel que le prévoit l'article L5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire propose d'accepter l'adhésion de St Michel d'Aurance.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal vote l'adhésion de St Michel d'Aurance.

Dit que cette adhésion prendra effet dès la prise de l'Arrêté Préfectoral entérinant l'adhésion.

Le Maire :

DEPARTEMENT ARDECHE

COMMUNE DE SAINT JULIEN DU GUA

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :		L'an deux mil cinq, le 25/03
En exercice	10	Le Conseil Municipal
Présents	7	dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses
Votants	7	séances sur la convocation et sous la Présidence de Monsieur Marc
Pour	7	HILAIRE, Maire.
Contre		
Abstention		

Date de la convocation : 14/03/05
Présents : HILAIRE Marc- - AURENCHE Philippe - SUEL Jean-Paul -
FOURNIOL Olivier- GIRAUD Jean Marc- HILAIRE Laurent-
ESTEOLLE Vincent-

Objet: Mise au norme paratonnerre

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de prévoir les travaux de mise en conformité du paratonnerre du clocher de l'église, avec prise de terre. Après avoir délibéré le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire d'établir un projet, de demander les financements maximums pour ce projet et le désigne comme maître d'ouvrage du projet.

Le Maire :

DEPARTEMENT ARDECHE

COMMUNE DE
SAINT JULIEN DU GUA

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

en exercice	10	L'an deux mille cinq,
présents	7	le vingt cinq mars
votants	7	Le Conseil Municipal
Pour	7	dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu
Contre	0	habituel de ses séances sur la convocation et sous la
		Présidence de Monsieur HILAIRE Marc Maire, Maire.

Date de la convocation : 11 mars 2005

Présents : HILAIRE Marc, AURENCHE Philippe, SUEL Jean Paul ,
ESTEOULLE Vincent, FOURNIOL Olivier, GIRAUD Jean Marc,
HILAIRE Laurent,

DELIBERATION SYNDICAT EYRIEUX CLAIR DU 25/02/05

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal , qu'il est nécessaire de retirer la délibération nommant les délégués au syndicat d'Eyrieux Clair .
En effet la demande d'adhésion doit être faite par la communauté de commune des châtaigniers.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le :
Publié ou notifié le :

Certifié conforme au registre
les jours, mois, an que ci-dessus

le Maire

DEPARTEMENT ARDECHE

COMMUNE DE
SAINT JULIEN DU GUA

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

en exercice	10	L'an deux mille cinq,
présents	7	le vingt cinq mars
votants	7	Le Conseil Municipal
Pour	7	dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu
Contre	0	habituel de ses séances sur la convocation et sous la
		Présidence de Monsieur HILAIRE Marc Maire, Maire.

Date de la convocation : 11 mars 2005

Présents : HILAIRE Marc, AURENCHE Philippe, SUEL Jean Paul ,
ESTEOULLE Vincent, FOURNIOL Olivier, GIRAUD Jean Marc,
HILAIRE Laurent,

COMMISSION CCAS

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal , qu'il est nécessaire
de recomposer la commission du CCAS parmi les membres du conseil municipal
suite à la démission de Mr PIPON en juillet 2004.

Après vote, les membres suivant sont désignés

Monsieur SUEL Jean Paul

Monsieur AURENCHE Philippe

Monsieur FOURNIOL Olivier

Le reste de la commission qui a été nommé par arrêté du Maire reste inchangé :

Monsieur RIBAGNAC Gustave

Madame ESTEOULLE Paulette

Madame VALETTE Angèle

Membre du CCAS.

Cette commission est présidé par le Maire.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le :

Publié ou notifié le :

Certifié conforme au registre

les jours, mois, an que ci-dessus

le Maire

DEPARTEMENT ARDECHE

COMMUNE DE SAINT JULIEN DU GUA

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :		L'an deux mil cinq, le 25/03
En exercice	10	Le Conseil Municipal
Présents	7	dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses
Votants	7	séances sur la convocation et sous la Présidence de Monsieur Marc
Pour	7	HILAIRE, Maire.
Contre		
Abstention		

Date de la convocation : 14/03/05
Présents : HILAIRE Marc- - AURENCHE Philippe - SUEL Jean-Paul -
FOURNIOL Olivier- GIRAUD Jean Marc- HILAIRE Laurent-
ESTEOLLE Vincent-

Objet: Aménagement

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de prévoir les travaux d'aménagement de la place de l'église.

Après avoir délibéré le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire d'établir un projet, de demander les financements maximums pour ce projet et le désigne comme maître d'ouvrage du projet.

Le Maire :

DEPARTEMENT ARDECHE

COMMUNE DE
SAINT JULIEN DU GUA

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

en exercice	10	L'an deux mille cinq,
présents	7	le vingt cinq mars
votants	7	Le Conseil Municipal
Pour	7	dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu
Contre	0	habituel de ses séances sur la convocation et sous la
		Présidence de Monsieur HILAIRE Marc Maire, Maire.

Date de la convocation : 11 mars 2005

Présents : HILAIRE Marc, AURENCHE Philippe, SUEL Jean Paul ,
ESTEOULLE Vincent, FOURNIOL Olivier, GIRAUD Jean Marc,
HILAIRE Laurent,

DELIBERATION SYNDICAT EYRIEUX CLAIR DU 25/02/05

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal , qu'il est nécessaire de retirer la délibération nommant les délégués au syndicat d'Eyrieux Clair . En effet la demande d'adhésion doit être faite par la communauté de commune des châtaigniers.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le :
Publié ou notifié le :

Certifié conforme au registre
les jours, mois, an que ci-dessus

le Maire